

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UNCA

VENDREDI 17 JUIN 2016 A ROUEN

« Réussir, ensemble, dans un monde connecté »

**RAPPORT MORAL ET PROSPECTIF PRÉSENTÉ
PAR MARC BÉRENGER, PRÉSIDENT**



Photo© Dominique VIET – Portable : 06 11 17 44 32

L'année dernière, lors de notre précédente assemblée générale ordinaire, j'avais l'esprit à la rêverie puisque j'avais, maladroitement certes, parodié le poème de Paul Verlaine « Mon rêve familial ».

Cette année, les réalités économiques et financières, et même politiques et sociales que nous sommes tous en train de subir ou de supporter – nous nous en rendons compte encore et particulièrement aujourd'hui à Rouen, et j'en profite d'ailleurs pour remercier tous les courageux qui ont fait le déplacement de « leurs territoires », pour reprendre un terme à la mode, pour assister à notre assemblée générale–, qui vont nécessairement rejaillir sur les deux précédentes et toucher à cœur plus que jamais notre profession et nombreux de nos confrères, me ramènent à des pensées moins poétiques et plus basement matérielles et si, malgré tout, je devais citer ou faire référence à un poème –encore de Paul Verlaine–, ce serait plutôt l'un de ces deux poèmes « J'ai presque peur, en vérité » ou « Dernier espoir ».

Peur de l'avenir en vérité pour notre profession et nos caisses, mais en me disant que la pugnacité, la ténacité, l'imagination de la profession et, en particulier de l'Unca, au service de la profession toute entière et de l'avocat, nous permettent de garder espoir en l'avenir.

Mais pour cela, en ces temps difficiles, il faut que toutes nos institutions, dans la concertation, la solidarité, l'unité et la communication, soient à même d'offrir aux confrères leur concours, chacune à son niveau politique ou technique, pour rendre la profession collectivement plus forte et pour être à même de défendre de manière efficace le périmètre du droit, l'activité et le devenir économique de chacun d'entre nous, en particulier les plus fragiles et les plus démunis.

C'est ce que l'Unca a le projet et la prétention de faire en renforçant le rôle des Carpa et en les rendant de plus en plus indispensables au monde judiciaire et juridique, mais aussi politique et économique (et je pense notamment ici à la lutte contre le blanchiment, la fraude fiscale et le terrorisme, à l'instar du titre prospectif ou prémonitoire de notre colloque du 7 avril dernier, coorganisé avec la Carpa de Paris qui, n'ayons pas peur de le dire, a été une grande et totale réussite : « *Le concours de la Carpa à la protection de l'ordre public économique* »).

Et ceci, afin de permettre, au-delà, à la profession d'avocat toute entière, de continuer à jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir et à chaque avocat de continuer à tenir la place qu'il occupe qui est et doit rester la sienne, au sein de notre société démocratique qu'il n'est pas question d'abandonner.... au profit de qui que ce soit.

Mais pour parvenir à cette ambition, il faut que l'Unca s'en donne les moyens.

C'est désormais au niveau des barreaux et de toutes les composantes nationales ou régionales de notre profession que notre défense et notre avenir vont se jouer. C'est aussi au niveau des barreaux que l'Unca –dont le cœur de métier reste au niveau des Carpa– raisonne et travaille désormais.

Le plus bel exemple que nous en avons déjà donné, c'est évidemment Bol « **Barreau on line** » que l'Unca, à la demande des Ordres d'abord, après plus de deux ans de recherches et d'études, de persévérance, d'imagination et même d'innovation, quelquefois contre vents et marée– a créé, mis en place et commence à mettre en exploitation avec succès et, j'ose le dire ici, avec admiration et reconnaissance de la plupart des Ordres et des barreaux, qu'après qu'on le leur ait présenté, y ont adhéré sans réserve et souscrit avec empressement.

Aujourd'hui, 143 barreaux sur 163 y ont adhéré et 25 sont déjà en exploitation effective.

On vous l'a dit et répété, écrit et réécrit par des lettres et circulaires que certains ont souvent jugé récurrentes mais qui étaient nécessaires, sinon indispensables, à l'occasion de présentations sur le terrain –et j'en profite ici pour remercier l'ensemble des services de l'Unca et en particulier son directeur Karim Benamor, pour le travail acharné et sans relâche qu'ils ont accompli et auquel ils n'ont jamais rechigné–, je le répète et je le redis ici encore par conséquent, c'est à la fin de l'année 2016 que le tronc commun sera définitivement abandonné et que tous les barreaux sans exception devront avoir adhéré à Bol et être en mesure de savoir l'utiliser et le faire fonctionner.

Mais au-delà de la création et de la mise en place du nouvel outil et de la nouvelle ligne informatique de demain, le rôle de l'Unca, je dirais même la mission de l'Unca, ne doit pas s'arrêter là, loin s'en faut, car il vous l'a été détaillé lors des travaux de ce matin, consacrés aux actions et nouveaux services proposés par l'Unca qui, je le pense, ont été particulièrement intéressants et instructifs pour tous les présidents et administrateurs de caisses que vous êtes, c'est aux nouveaux défis de la profession et donc de nos caisses que l'Unca doit s'attaquer en permettant à chacune d'entre elles de parvenir au degré d'exigence et à la professionnalisation indispensables qu'il faut que chacune puisse acquérir pour y parvenir et sans lesquelles point de salut et point d'avenir.

Car, ne nous y trompons pas, c'est de la mutation de l'Unca et de son avenir dont il est question ici et, à travers elle, de l'avenir et de l'existence même des caisses, elles-mêmes bras financier de notre profession toute entière qui, sans être touchée –du moins peut-on l'espérer– dans son existence même, devrait indiscutablement alors changer ses circuits de financement, ses conditions de fonctionnement et donc ses principes économiques mêmes.

Le devenir de l'Unca, le rôle de l'Unca pour l'avenir de notre profession apparaissent capitaux. En effet, son rôle est si primordial dans le monde digital de demain et même d'aujourd'hui auquel doivent s'adapter, non seulement les caisses grandes ou petites, mais l'ensemble de nos barreaux grands ou petits sur tout le territoire, qu'il n'est pas possible de se passer, d'imaginer même de se passer, de ses incontestables apports techniques.

La professionnalisation de nos caisses passe notamment par leur regroupement.

L'Unca a d'ailleurs très tôt été convaincue de l'importance et de la nécessité des regroupements des Carpa tendant à leur renforcement, elle les a favorisés et le plus souvent accompagnés, elle continue à le faire même si par l'accélération des ceux-ci –et c'est là le paradoxe–, les ressources de l'Unca, principalement composées de cotisations, jusqu'alors appelées auprès de ses adhérents, c'est-à-dire les Carpa, s'en sont trouvées érodées en instaurant évidemment un effet ciseau, au fur et à mesure que le nombre des Carpa diminuait.

Sur ce point aussi d'ailleurs, comme je le disais il y un instant, il en va de l'existence même de l'Unca et au-delà des Carpa, car aucune d'entre elles, des plus petites au plus grandes, regroupées ou non, ne peut se passer du soutien, de l'audit, de l'expérience, de l'assistance et des interventions souvent quotidiennes de l'Unca : c'est pourquoi une révision de la grille des cotisations est devenue inéluctable en revenant à une cotisation par barreau comme c'était le cas auparavant avant celle mise en place en 2005, tout en recherchant et en ayant d'ailleurs déjà mis en place des recettes nouvelles auprès des institutions pour lesquelles l'Unca produit des prestations.

Pour faire maintenant la synthèse des travaux de ce matin, en lien avec les propos que je viens de tenir et des inquiétudes que je viens de vous livrer, également en lien avec le budget de l'Unca qui vous sera présenté dans un instant dans son rapport financier par notre Trésorier Jean-Pierre Kahn et dans la continuité de mes propos, il n'est plus possible aujourd'hui d'éluder les problèmes consécutifs à la pression constante qui monte actuellement en puissance sur nos caisses.

C'est pourquoi, dans le droit fil du colloque du 7 avril dernier que j'évoquais il y a un instant et dont le principe et le thème ont été longuement réfléchis pour pouvoir affirmer et démontrer, notamment aux Pouvoirs publics, notre détermination à participer à la lutte contre le blanchiment sans qu'une directive coercitive nous y oblige, l'efficacité de nos contrôles ne doit pas pouvoir être prise en défaut et le système Carpa ne doit jamais pouvoir être remis en cause par quiconque. Pour cela, notamment par la mutualisation des moyens matériels et humains, il nous faut donc impérativement homogénéiser le niveau de contrôle de l'ensemble des Carpa, tout en respectant bien entendu l'autonomie de chacune regroupée ou non.

Ainsi, et je n'hésite pas à me répéter, à insister, à marteler même, les Carpa doivent entrer dans une ère nouvelle, changer de dimension et l'Unca qui les fédère et les assiste doit elle-même trouver une nouvelle dimension pour satisfaire à leurs nouvelles exigences et à leurs nouveaux défis.

C'est pourquoi, nous avons recherché dans la mutualisation des moyens, des solutions permettant de relever ces défis que nous avons essayé de mettre en perspective et de concrétiser dans notre nouveau budget que je qualifierai lui-même –mais vous l'avez compris et sans doute constaté– de budget, non pas de rupture, mais pour rester dans le thème de mon discours, d'avenir.

Pour rester plus concret dans la continuité des travaux de ce matin, nous vous avons expliqué les tenants et les aboutissants du développement indispensable de la nouvelle ligne digitale « *maniement de fonds* » associée à « **Barreau on line** », l'Unca revenant ici à son véritable cœur de métier dont les travaux, bien avancés, sont en convergence avec le Barreau de Paris.

Nous vous avons également présenté le projet de plate-forme de confrontation de données, ici encore en convergence avec le Barreau de Paris et le service qu'il a, quant à lui, déjà mis en place de mutualisation de l'accès aux banques de données pour toutes les Carpa.

Il nous est par ailleurs apparu que cela pouvait et devait être prolongé par un service d'analyse et de traitement de ces données, pour assister toutes les Carpa dans l'utilisation qu'elles devront en faire et que ce service pouvait être conçu comme un service d'assistance et de conformité aux contrôles et à la lutte contre le blanchiment.

Tout ceci s'inscrit évidemment, et je dirai même en préalable, dans le cadre du développement d'un véritable service de formation que l'Unca a déjà mis en place, essentiellement pour le personnel des caisses mais qui devra l'être également pour les présidents et administrateurs de caisses, et qu'elle va devoir développer pour assurer une formation efficace, permanente et continue.

D'autres axes sur lesquels nous devons faire porter nos efforts, seront mis en place et ne pourront être mis en place que par le vote du budget que nous vous présentons.

Sans répéter ce qu'il vous a été présenté ce matin, il s'agit :

- de l'assistance aux placements au vu des sollicitations reçues de plus en plus nombreuses des banques mais aussi d'organismes financiers divers et variés que toutes les Carpa ne seraient pas à même d'analyser et de maîtriser hors les services d'un conseiller financier dont toutes ne sont pas dotées.

C'est la raison pour laquelle nous avons évoqué ce matin la mise en place d'une plateforme d'assistance de premier degré par un conseiller, salarié ou libéral pris en charge par l'Unca, à disposition et au service de toutes les Carpa.

- de la communication, la défense et la promotion de l'image des Carpa.

Tout ceci a évidemment un coût et c'est la raison pour laquelle nous vous présentons un budget 2017 ambitieux.

Je sais bien que ce n'est pas simple en cette période difficile et en ces temps de taux d'intérêts atones, si ce n'est négatif.

Mais, il n'est pas possible, pensable même d'en faire l'économie et c'est d'ailleurs pourquoi, pour pouvoir envisager cet effort très important auquel nous devons pourtant impérativement faire face nous avons, dans le cadre de la préparation de ce budget, sollicité la Carpa de Paris avec qui la mise en commun des expériences n'est plus un vain mot pour l'inviter à franchir un pas très important dans sa participation à l'effort commun de mutualisation et de solidarité ; vous aurez ainsi constaté, à la lecture du projet de budget 2017 que nous avons donc établi, qu'après accord de son bâtonnier Frédéric Sicard, le Barreau et la Carpa de Paris ont répondu favorablement à nos attentes et qu'ayant obtenu son adhésion et l'assurance de son engagement, nous avons pu constituer et vous présenter le budget que je qualifiais à l'instant d'ambitieux et j'ajouterai d'avenir.

* * * * *

Pour terminer mes propos, peut-être trop longs mais pourtant nécessaires à cette année de transition, il est d'usage d'intituler le rapport du président « Rapport moral et prospectif » : moral, j'espère qu'il l'a été ! Mais prospectif, je peux vous dire que c'est ainsi que je l'ai voulu et j'espère qu'il l'a été aussi.

Pour paraphraser le discours de départ que tenait à propos de la Justice, madame la garde des Sceaux Christiane Taubira avec qui, certes nous n'avons pas toujours été d'accord sur les projets qu'elle a présentés mais dont les mots savaient toujours être percutants, je dirais en les transposant aux Carpa et à l'Unca : « *Les Carpa, grâce à l'Unca, ont su gagner en solidarité et en vitalité, comme celles et ceux qui s'y dévouent chaque jour, je les rêve invincibles et invaincues* ».

J'ajouterai que : « *Les seules batailles que l'on est certain de perdre sont celles que l'on n'a pas menées* ».

Alors aidez-nous, donnez-nous les moyens de gagner la bataille de la Carpa du 21^{ème} siècle pour, qu'au contraire de Paul Verlaine que je citais au début de mes propos, il ne s'agisse pas d'un dernier et vain espoir et qu'en vérité nous n'ayons plus peur et que nous puissions ensemble affronter et regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

Je compte sur vous.